



SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 septembre 2020
N°119

Le plan de relance confirme la nouvelle dimension de l'économie sociale et solidaire

Avec le plan France relance, présenté ce jeudi 3 septembre 2020 en Conseil des Ministres, le Gouvernement confirme sa volonté de faire de l'économie sociale et solidaire un acteur majeur de l'avenir économique de la France. En consacrant une partie du budget de relance au secteur de l'économie sociale et solidaire, c'est la France de 2030 qui se prépare, sur la base d'une économie plus durable et plus inclusive.

Au total, c'est plus d'un milliard d'euros du plan de relance présenté par le Premier ministre, Jean Castex, le Ministre de l'Économie, des finances et de la Relance, Bruno Le Maire, la Ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, et la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Elisabeth Borne, qui bénéficiera directement à l'économie sociale et solidaire.

L'emploi est au cœur des priorités, en particulier celui des jeunes. Ce sont ainsi près de 600 millions d'euros qui bénéficieront aux structures de l'ESS qui favorisent l'insertion professionnelle des jeunes, notamment grâce à la hausse significative des moyens financiers, pour 200 millions d'euros, dédiés à l'insertion par l'activité économique. Le dispositif des contrats « Parcours Emploi Compétences » bénéficiera pour sa part d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 200 millions d'euros. Enfin, un appui important sera également apporté aux missions locales, à l'accompagnement des jeunes en service civique et aux associations sportives, pour un montant de 190 millions d'euros.

Au-delà de ces dispositifs de soutien à l'emploi et à l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiant aux structures de l'ESS, un plan de soutien de 100 millions d'euros financera directement les associations de lutte contre la pauvreté, dont l'urgence de l'action s'accroît sous le poids de la crise économique. Les tiers-lieux en milieu rural, sous statut associatif, coopératif ou ESUS, seront renforcés à hauteur de 30 millions d'euros afin d'y développer l'inclusion numérique.

En outre, **les structures de l'économie sociale et solidaire pourront bénéficier de plein droit des aides et des soutiens financiers mobilisés en faveur de l'économie circulaire, du soutien à l'emploi des personnes en situation de handicap, du tourisme durable et de la transition agro-écologique**, au sein d'une enveloppe totale de 800 millions d'euros. De même, 2,1 des 6 milliards d'euros prévus dans le cadre du Ségur de la Santé financeront le secteur médico-social, notamment la rénovation des EHPAD publics comme des EHPAD à statut non lucratif, éligibles de plein droit à ce soutien exceptionnel.

Enfin, au regard de la place centrale qu'occupe l'économie sociale et solidaire dans les territoires, **l'État et le groupe Caisse des Dépôts ont conjointement décidé de renforcer de façon substantielle l'enveloppe consacrée au développement de l'économie sociale et solidaire**. Au total, les fonds mobilisés entre 2020 et 2022 au titre de la convention pluriannuelle de partenariat entre l'État et la Caisse des dépôts atteindront 300 millions d'euros, soit un triplement de l'engagement initial consenti. De même, **l'accroissement de l'activité de Bpifrance au titre de la relance va bénéficier à l'ESS**, à hauteur d'au moins 100 millions d'euros, et Bpifrance prévoit de financer 130 millions d'euros de prêts d'honneur solidaires entre 2020 et 2022 afin de développer l'entrepreneuriat social dans les territoires. Enfin, les acteurs de l'économie sociale et solidaire pourront également bénéficier du volet « vert » du 4^{ème} programme d'investissement d'avenir.

Cette place de l'économie sociale et solidaire au cœur du plan de relance est doublement justifiée.

« *Par nature, l'économie sociale et solidaire irrigue tous les secteurs économiques, toutes les formes d'innovations et toutes les transitions que promeut le plan de relance* », explique Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

« *Économie de demain, au service d'un mode de production plus responsable, plus durable, plus inclusif, l'économie sociale et solidaire correspond donc pleinement à l'objectif d'une relance qui conduira à des mutations en profondeur de l'économie française* », complète Olivia Grégoire, Secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable.

Le déploiement des crédits du plan de relance sera naturellement une des priorités du secrétariat d'État chargé de l'Économie sociale, solidaire et responsable dans les prochains mois.

Cabinet d'Olivia Grégoire
01 53 18 45 54

139, rue de Bercy
75012 Paris